



SRM Mortier, Partie A

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	SRM Mortier, Partie A
Autres moyens d'identification	Époxyde à base de mortier
Famille du produit	Résine époxy
Usage recommandé	Mélangé avec un autre composant pour former un mortier résistant à la corrosion.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
Date de préparation	le 22 septembre, 2015

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 5; Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 5; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2B; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1B; Sensibilisation cutanée - catégorie 1B; Dangers aigus pour le milieu aquatique - catégorie 1; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique - catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

- H227 Liquide combustible.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence :

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie A - Ver. 4
Date de préparation : le 22 septembre, 2015
Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

FDS No. : 042

Page 01 de 10

Prévention :

- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210 Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
- P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
- P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, le gaz, les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
- P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire (un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques).
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention :

- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison/un médecin/
 - P330 Rincer la bouche.
 - P304 + P341 EN CAS D'INHALATION : S'il y a difficulté à respirer, transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 - P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 - P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
 - P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- En cas de déversement:
- P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage :

- P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination :

- P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Attention. Dangereux pour l'environnement. Polluant marin.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ne contient pas d'ingrédients nocifs. Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Une résine époxy de bisphénol F	9003-36-5	15-25		
Quartz de silice	14808-60-7	65-75		
Phénol, polymère avec le formaldéhyde, l'éther de glycidyle	28064-14-4	3-10		
Silice, tridymite	15468-32-3	<1.0		

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection. Si le cœur s'arrête, une personne spécialement formée devrait commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA).

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie A - Ver. 4

FDS No. : 042

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 02 de 10

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Commentaires sur les premiers soins

Certaines des mesures de premiers soins recommandées exigent une formation avancée en secourisme. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation : peut irriter le nez et la gorge. Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine. Les symptômes peuvent se manifester des heures après l'exposition et sont aggravés par l'effort physique.

En cas d'ingestion : peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

En cas de contact avec la peau : cause une très légère irritation. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures. Une exposition prolongée ou répétée peut irriter ou brûler la peau.

En cas de contact avec les yeux : peut causer une grave affection oculaire. Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter.

En cas d'inhalation et/ou en cas de contact avec la peau : chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer des symptômes qui comprennent un sifflement, une difficulté respiratoire, des éternuements et un écoulement ou une congestion nasale. Peut causer la mort. Les symptômes peuvent se manifester immédiatement après l'exposition ou des heures plus tard. Des expositions répétées vont aggraver la réaction.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Système respiratoire, peau.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, troubles respiratoires, dermatite, allergies cutanées, troubles cutanés.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Petit feu : Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Grand feu : Inonder d'eau pulvérisée ou de brouillard d'eau. Utiliser de la mousse extinctrice ou un autre agent extincteur convenable.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie A - Ver. 4

FDS No. : 042

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 03 de 10

Dangers spécifiques du produit

Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète. Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Services d'interventions d'urgence : évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : scellés de façon étanche.

Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : stocker à une température entre 10°C (50°F) et 30°C (86°F). Bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie A - Ver. 4

FDS No. : 042

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 04 de 10

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Quartz de silice	0.025 mg/m3 A4		0.1 mg/m3			

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Dans un espace clos : le niveau de risque de ce produit est relativement bas. Une ventilation générale est habituellement adéquate. Pour l'utilisation à grande échelle de ce produit : utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle**Protection des yeux et du visage**

Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue une pratique exemplaire.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de butyle, polychloroprène, caoutchouc naturel.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques. Cet appareil de protection respiratoire ne protège pas contre les atmosphères à faible teneur en oxygène.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Propriétés physiques et chimiques de base**

Apparence	Pâte jaune claire. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	Sûcrée
Seuil olfactif	Sans objet
pH	Neutre
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 392 °F (200 °C) (en vase clos)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Insoluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	392 °F (200 °C)
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Sans objet (cinématique); Sans objet (dynamique)

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie A - Ver. 4

FDS No. : 042

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 05 de 10

Autres informations

État physique	Solide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	~ 112 lb/ft ³ (2 kg/L)
Tension superficielle	Sans objet
Conductivité électrique	Sans objet
Tension de vapeur à 50 °C	Sans objet
Concentration des vapeurs à saturation	Sans objet
Autre propriété physique 1	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable. Instable dans certaines conditions - voir Conditions à éviter.

Risque de réactions dangereuses

Polymérise en présence de : aliphatic amine and température accrue. Dégage une quantité de chaleur et une pression importantes.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Sources d'énergie élevées (p. ex. arcs de soudage). Éviter l'exposition à long terme à des vapeurs. Lorsque mélangé avec des agents de durcissement; réaction exothermique haute avec de la vapeur toxique peut être produit. Temperaturas sobre 163.0 °F (72.8 °C)

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents oxydants (p. ex. peroxydes), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique). Polymérise au contact de : amines (p. ex. triéthylamine).

Produits de décomposition dangereux

Aldéhydes très toxiques et inflammables; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone. acide corrosif.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; absorption par la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Une résine époxy de bisphénol F	Pas disponible	> 5,000 mg/kg (rat mâle)	> 2,000 mg/kg (rat mâle)
Phénol, polymère avec le formaldéhyde, l'éther de glycidyle	Pas disponible	> 5,000 mg/kg (rat mâle)	> 2,000 mg/kg (rat mâle)
Quartz de silice	Pas disponible	500 mg/kg (rat) (poussière)	Pas disponible

DL50 (Ingestion)

Aucun renseignement trouvé.

DL50 (Cutané)

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie A - Ver. 4

FDS No. : 042

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 06 de 10

Aucun renseignement trouvé.

Corrosion/Irritation cutanée

(Une résine époxy de bisphénol F) sensibilisation de la peau: peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Les symptômes peuvent comprendre une légère rougeur et un gonflement.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. Les symptômes peuvent comprendre une légère rougeur et de la douleur. La vapeur irrite aussi les yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être nocif Les symptômes peuvent se manifester des heures après l'exposition et sont aggravés par l'effort physique. Les symptômes peuvent comprendre la toux, une dyspnée, des difficultés respiratoires et une oppression à la poitrine.

Absorption par la peau

Peut causer Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons. Peut causer des dommages aux organes. D'après les tests sur les animaux et l'expérience sur les humains.

Ingestion

Nocif d'après les tests sur les animaux et l'expérience sur les humains.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

En cas d'inhalation : effets semblables à ceux d'une exposition à Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique tel que décrits ci-dessus, irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant des voies respiratoires. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer des symptômes qui comprennent un sifflement, une difficulté respiratoire, des étternuements et un écoulement ou une congestion nasale. Peut causer la mort. Les symptômes peuvent se manifester immédiatement après l'exposition ou des heures plus tard. Des expositions répétées vont aggraver la réaction. Sensibilisant cutané. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer une réaction allergique. Les symptômes comprennent les rougeurs, les éruptions cutanées, des démangeaisons et un gonflement. Cette réaction peut se répandre des mains ou des bras au visage et au reste du corps. Des expositions répétées vont aggraver la réaction. Une sensibilisation peut se produire à la suite d'une exposition au liquide ou à la vapeur.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Une résine époxy de bisphénol F	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Phénol, polymère avec le formaldéhyde, l'éther de glycidyle	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Quartz de silice	Groupe 1	A2	Cancérogène reconnu	Non listée

Aucune mention spécifique. Ce produit contient de la silice, qui est un agent cancérigène connu lorsqu'il est inhalé. Cependant, la silice présente dans ce produit n'est pas sous forme respirable, et donc ne devrait pas présenter de risques d'inhalation.

Signification des abréviations

A4 = Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie A - Ver. 4

FDS No. : 042

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 07 de 10

En cas d'inhalation et/ou en cas d'ingestion : peut nuire à l'enfant en gestation. Reconnu(e) comme pouvant causer : anomalies congénitales.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Peut être mutagène, selon des preuves limitées.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Danger par aspiration, Développement de la progéniture, Effets sur ou via l'allaitement, Effets d'interaction

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucun renseignement environnemental n'a été trouvé. Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

Écotoxicité

Toxique pour les poissons, les algues, les plantes aquatiques, les invertébrés aquatiques, selon les relations structure-activité quantitatives.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Une résine époxy de bisphénol F	1.5 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 96 heures; semi-statique)			9.4 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 72 heures; statique)
Phénol, polymère avec le formaldéhyde, l'éther de glycidyle	1.5 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 96 heures; semi-statique)			9.4 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 72 heures; statique)

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles. Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Recycler et réutiliser le produit, dans la mesure du possible. Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie A - Ver. 4

FDS No. : 042

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 08 de 10

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
DOT É.-U		Non réglementé		
IATA (transport aérien)		Non réglementé		
TMD au Canada		Non réglementé		
OMI (transport maritime)	UN3077	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Une résine époxy de bisphénol F)	9	III

Dangers environnementaux Polluant marin (Une résine époxy de bisphénol F)

Précautions spéciales Veuillez noter : Non réglementé par D.Ö.T. Not regulated by Canadian TDG, sauf lorsque tout ou partie du transport est par navire.

Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI

Sans objet

Numéro du guide des mesures d'urgence 171

Autres informations If all or part of the transportation is by vessel, this material must be classified as "environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (bisphenol F epoxy resin), UN3077, class 9, packing group III, and as a marine pollutant. Otherwise, this material is not regulated.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Ne sont pas spécifiquement énumérés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

Fédéral É-U

SARA Title III - Section 302 : Substances extrêmement dangereuses Aucun requis

SARA Title III - Section 311/312 : Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé. Risques d'incendie

SARA Title III - Section 313 : Aucun requis

CERCLA : Non listé.

Réglementations d'État

Identificateur du produit : SRM Mortier, Partie A - Ver. 4

FDS No. : 042

Date de préparation : le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 05 mai, 2020

Page 09 de 10

California Proposition 65 : Attention Connue pour cause de cancer

Massachusetts Right To Know : Non listé.

New Jersey Right To Know : Non listé.

Pennsylvania Right To Know : Non listé.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0

FDS préparée par B.E.R.

Numéro de téléphone (315) 782-3000

Date de préparation le 22 septembre, 2015

Date de la plus récente version révisée le 05 mai, 2020

Indicateurs de révision Révision 4
Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 05 mai, 2020:
examiné et approuvé

Signification des abréviations OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health
NFPA = National Fire Protection Association
CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
AIHA® = AIHA® Guideline Foundation
ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists
NTP = National Toxicology Program

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.